



Pour le service enfance

## Des animateurs pour les temps périscolaires (H/F)

Située au nord-ouest du département des Hauts-de-Seine et faisant partie de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, la ville de Bois-Colombes est idéalement située entre la gare de Paris-Saint-Lazare et le quartier d'affaires de La Défense.

Bien desservie par les transports en commun (lignes SNCF J et L, lignes de bus RATP, tramway), elle est également accessible en moins de 15 mn depuis l'autoroute A 86.

Ses 29 555 habitants bénéficient d'un cadre de vie agréable, grâce à une démarche ambitieuse de renouvellement urbain et à la mise en valeur du patrimoine existant. Ville en constante évolution grâce à des projets phares, tels que la création d'espaces publics qualitatifs dans les zones d'aménagement concerté, et dans le cadre du Grand Paris Express avec la création de deux gares sur la ligne 15 Ouest qui viendront à terme encore mieux desservir la Ville, elle est également l'une des communes du secteur les plus engagées en termes d'environnement, de développement durable et particulièrement investie dans le bien-être au travail.

### Vos missions :

Encadrer des enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire en garantissant leur sécurité, lors de la pause méridienne et des temps d'accueil périscolaire dans le respect de la réglementation et des procédures, en proposant des activités ludiques adaptées à l'âge des enfants.  
Intervention possible sur toutes les écoles de la Commune.

### Conditions :

Bienveillant et accueillant envers les enfants et les familles  
Avoir une attitude exemplaire  
Etre majeur, motivé et dynamique  
Apprécier le travail en équipe

### Horaires et rémunérations :

Recrutement prioritaire pour Pause méridienne, puis possibilité temps périscolaires supplémentaires :

#### Pause méridienne

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 11h15 à 13h20.

Rémunération horaire de 13,45 euros bruts.

#### Périscolaire

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Mercredi de 7h30 à 18h30

Temps de réunion supplémentaires

Rémunération horaire de 11,69 euros bruts.

### Pour postuler :

Merci de faire parvenir votre candidature (CV + lettre de motivation) par courrier avec la Réf. VILLE-ANIENF/2023 à :

Mairie de Bois-Colombes

à l'attention de Monsieur le Maire

15, rue Charles-Duflos – 92277 Bois-Colombes Cedex

ou par courriel à [drh@bois-colombes.com](mailto:drh@bois-colombes.com)